

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne (FDFR 89) recrute un.e chargé.e de mission « accompagnement des structures de l'ESS »

La FDFR 89 est une fédération d'Éducation Populaire. **Les adhérents de la FDFR 89 sont des personnes morales (57 associations icaunaises ou nivernaises). La FDFR 89 est administrée par des bénévoles et elle s'appuie sur une équipe de 7 salariés.**

Missions générales de la FDFR 89

Son objet associatif est de **contribuer à l'animation et au développement des territoires**, notamment ruraux, de l'Yonne et de la Nièvre et elle **accompagne l'essor de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**.

En tant que **fédération**, la FDFR 89 assure un rôle de **soutien à l'animation du milieu rural** en soutenant les associations adhérentes et en leur proposant des actions spécifiques. En tant qu'**association**, la FDFR 89, convaincue que l'économie locale est au service du territoire et de ses habitants, assure un rôle de **soutien au développement du milieu rural**. Elle porte, réalise et anime un certain nombre de missions spécifiques dont le DLA 89, l'accompagnement à la création d'activités économiques portée par des collectifs, le Générateur BFC et le déploiement de Guid'Asso dans l'Yonne. Pour plus d'information www.foyersruraux-yonne.org.

Spécificité du travail au sein de la FDFR 89

Travailler au sein de la FDFR 89 c'est, de sa place de salarié, soutenir et porter le projet associatif de la FDFR 89 et s'adapter à son fonctionnement qui repose sur le collectif, la convivialité, l'ouverture aux autres, le travail partagé et la complémentarité entre salariés et bénévoles. C'est aussi la capacité de s'adapter pour répondre aux évolutions et aux besoins de la structure. Ces compétences transversales sont au moins aussi importantes que les compétences techniques liées aux missions.

Travailler au sein de la FDFR 89 suppose également de connaître, d'accepter et de respecter la place et le rôle des bénévoles et des salariés. La prise en compte de la spécificité du travail avec des bénévoles (souplesse des horaires de travail) sera demandée. L'engagement et l'appropriation des valeurs, des objectifs et des attendus posés par la FDFR 89 sont nécessaires. Au sein de l'équipe salariée, chacun est responsable de l'exécution de son travail et du respect de l'image de l'employeur. **La transmission d'informations, les échanges, le partage d'idées et l'analyse du travail se font avec les autres salariés (directrice, animatrice et chargé.e.s de mission) au quotidien et lors de réunions spécifiques.** Certaines tâches matérielles sont également assumées par l'ensemble des salariés.

Activités principales

Le cœur de l'activité du poste est l'accompagnement des dirigeants associatifs ou de porteurs de projets collectifs souhaitant inscrire leur activité dans l'Économie Sociale et Solidaire. La posture d'accompagnement implique d'apporter des conseils personnalisés et de l'outillage aux responsables sans faire à leur place.

Le poste de chargé de mission Accompagnement sera réparti en deux missions distinctes.

Mise en œuvre du Dispositif Local d'Accompagnement de l'Yonne

Le DLA est un dispositif national de soutien aux associations employeuses, confié à la FDFR 89 par les pilotes régionaux et départementaux. La FDFR 89 décline en local le cadre d'action national.

- Mener des entretiens diagnostic, recueillir l'information, la hiérarchiser
- Analyser les données, problématiser, rédiger des préconisations et/ou plan d'actions
- Coordonner les parcours d'accompagnement
- Élaborer le cahier des charges, rechercher des prestataires, conventionner
- Assurer une veille sur les problématiques associatives en général et sur des domaines d'activité spécifiques et proposer des actions d'accompagnement pour soutenir les dirigeants associatifs
- Suivre les ingénieries individuelles et collectives, bilan et analyse
- Suivre les associations en cours d'accompagnement et après
- Participer aux démarches partenariales, comités d'appui, comités de pilotage
- Contribuer aux réflexions stratégiques

- **Accompagnement de porteurs de projets souhaitant créer une activité inscrite dans l'ESS**
 - Accueillir les porteurs de projet, comprendre leur idée/projet
 - Expliquer le cadre de l'accompagnement et si besoin les ré-orienter vers d'autres acteurs
 - Mettre en œuvre la méthodologie d'accompagnement à la création d'activité (rendez-vous en face à face et animation de quelques temps collectifs) en l'adaptant aux besoins des porteurs
 - Respecter le cadre de l'accompagnement, gérer la procédure administrative et le tableau de reporting
 - Contribuer au partenariat régional technique et institutionnel

Compétences requises

- Connaissance des problématiques, du fonctionnement et de l'environnement des associations et des structures de l'ESS
- Connaissance de la méthodologie de projet
- Connaissance du fonctionnement et de l'animation de groupe
- Notion des grands équilibres financiers
- Savoir s'exprimer à l'oral et à l'écrit
- Maîtrise des outils informatiques Excel, Word, PowerPoint, Publisher

Qualités requises

- Capacité à rechercher, traiter des informations, les capitaliser
- Esprit d'analyse, de synthèse et d'anticipation
- Capacités relationnelles et sens de la pédagogie
- Sens de l'initiative et de l'innovation
- Aptitude organisationnelle, respect du cadre et des procédures
- Capacité à accompagner et à soutenir des personnes regroupées en collectif
- Capacités d'écoute et d'engagement
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à s'adapter

Conditions d'emploi

- **Embauche souhaitée le 16 septembre 2024 – jury de recrutement (date à fixer)**
- Contrat à durée indéterminé
- Période d'essai de 2 mois renouvelable
- Temps plein (35h), travail possible en soirée et 3 week-ends par an au plus
- Lieu de travail : Auxerre avec des déplacements dans l'Yonne et en région Bourgogne-Franche-Comté
- Convention collective ÉCLAT (ancienne animation)
- Rémunération selon expérience (base de 24.5 K€)
- Niveau BAC +2 à +5 et/ou expérience
- Déplacement avec la voiture de la FDFR 89 ou défraiement quand usage du véhicule personnel

**Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser
par e-mail avant le 19 août 2024 à :**

M^{me} la Directrice – contact@fdfr89.org – 03 86 42 72 38

